

Valse-hésitation ou double langage...

Dossiers noirs, 4 novembre 1996

Le 12 janvier 1995, le ministre de la Coopération Bernard Debré annonçait « *une transformation complète de notre politique envers le Rwanda* ». La (modeste) coopération civile était débloquée. Simple « *chef d'antenne diplomatique* » à Kigali, Jacques Courbin était nommé ambassadeur.

Selon Bernard Debré, « *l'idée est d'avoir une politique lisible au Rwanda* ». Pour tous ceux qui, à travers le monde, n'y comprenaient mot - tellement le message de la France était peu châtié -, cela ressemblait à une bonne nouvelle. Une anglophobie séculaire avait fait foncer tête baissée militaires et civils contre le FPR. Ces exilés venus de l'Ouganda anglophone étaient considérés, avec leur allié le Président Yoweri Museveni, comme des « *pions des Anglo-Saxons* ». La langue, l'influence et les marchés français étaient en péril. Mais, se demandait Colette Braeckman, « *peut-on sérieusement imaginer que la défense de la francophonie puisse coïncider avec la protection d'un régime digne des nazis ? Aucune loi Toubon ne pourra jamais réparer un tel outrage à l'esprit même de la langue française (67)* ».

Le 1^{er} janvier 1995, la France prenait la présidence de l'Union européenne. Talonnée par les autres pays membres, elle ne pouvait plus défendre au Rwanda, au nom de l'Europe, une

politique indéfendable. Elle avait donc repris sa coopération en douceur,... par la fourniture de livres scolaires en français. Elle annonçait ensuite divers programmes de consolidation de l'Etat de droit. La France officielle semblait donc décidée à s'acheter une conduite. Cela avait déjà été le cas à la mi-1993, lorsqu'elle s'était ralliée aux accords d'Arusha - que les réseaux et éléments « *incontrôlés* », type Barril, avaient contribué à saboter.

Récidiveraient-ils ? Les éléments hostiles à l'actuel gouvernement de Kigali, et complaisants vis-à-vis du camp génocidaire, tiennent encore de fortes positions aux ministères de la Défense et des Affaires étrangères. On a vu qu'ils n'ont cessé, tout au long de l'année 1995, de miner le terrain.

A part Alain Juppé, qui conçut et promut avec François Mitterrand la trouble opération Turquoise, le nouvel exécutif est a priori délié, sur le dossier rwandais, du fâcheux besoin d'autojustification : il pourrait tirer les leçons du désastre. Mais il faudrait changer de cap. Or l'information alternative n'a guère d'accès. Au Quai d'Orsay, rue Monsieur, rue Saint-Dominique, à la Piscine,... tous ceux qui soutiennent sans retenue l'alliance avec le Hutu power continuent d'instruire la politique française au Rwanda. Les schémas de diabolisation du FPR hantent toujours

les esprits, sous-tendent les analyses, imprègnent continûment la cellule africaine de l'Elysée.

Jusqu'à quel point le Secrétaire d'Etat à l'Action humanitaire d'urgence Xavier Emmanuelli, passant au Rwanda du 17 au 19 septembre s'enquérir des besoins, représentait-il la volonté politique du pouvoir exécutif français, et non pas seulement sa charitable sollicitude ? La question est d'importance, car ce pionnier des French doctors a posé des actes et tenu des propos lourds de sens : visite à Nyarubuyé - site emblématique du génocide -, appel au châtimement des responsables du génocide comme préalable à toute « *refondation* », présentation de ce déplacement au Rwanda comme « *premier pas d'une nouvelle relation avec ce pays ami de la France* ».

Ces propos ont suscité l'ire de nombre d'officiers et de diplomates français. Mais, lors du Conseil des ministres qui a suivi, ils n'ont pas été désavoués par le Président de la République. Celui-ci saura-t-il infléchir l'attitude de ses fonctionnaires militaires et civils ? En aura-t-il le temps et l'envie ? Les militaires favoriseront-ils ou gêneront-ils les préparatifs d'infiltra-

tions des milices génocidaires - peut-être via le Burundi ? Les diplomates promouvront-ils la

« *Conférence régionale de paix* » dans une perspective d'ingérence ou de reconstruction ? L'angoissante course de vitesse entre extrémistes et modérés ne se joue pas seulement en Afrique centrale.

Le 16 juillet 1995, lors du 53^{ème} anniversaire de la « *rafle du Vél'd'Hiv* », un Président de la République française, Jacques Chirac, admettait enfin :

« *Oui, la folie criminelle de l'occupant [nazi] a été secondée par des Français, par l'Etat français. [...] Transmettre la mémoire du peuple juif, des souffrances et des camps. Témoigner encore et encore. Reconnaître les fautes du passé et les fautes commises par l'Etat. Ne rien occulter des heures sombres de notre histoire, c'est tout simplement défendre une idée de l'homme, de sa liberté et de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures sans cesse à l'œuvre* ».

Faudra-t-il attendre encore 52 ans pour entendre de semblables aveux sur le soutien de la France aux responsables du génocide rwandais ?